

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 3095

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 43

I. – À l’alinéa 4, substituer aux mots :

« à indemnité journalière »,

les mots :

« au versement d’indemnités journalières ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.